

Séance du 17 octobre 2023

Nombre de Membres		
Afférent au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris Part à la Délibération
27	19	16

Date de la Convocation 09 octobre 2023

Date d’Affichage
09 octobre 2023

Objet de la délibération

No 2023-100121

Finances

**Demande de subvention au titre des
fonds leader pour le lavoir rue de
Roussat**

Le 17 octobre 2023, le conseil de cette commune s'est réuni en nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur Etienne DHUICQ, Maire.

Présents : Coralie ADNOT, Elisabeth BENARD, Karine BOCQUET, Claudette BOUCHÉ, Etienne DHUICQ, Juan GARCIA RODRIGUEZ, Nelly GRIFFON, Christine GUIMAREY, Marie-Claude HIMMESOETE, Valérie JACQUINOT, Régis NOIZET, Jean-Pierre SCHANG, Dominique THUAULT, Claudine ZUBER

Absents représentés : Mohamed BENAHMED pouvoir à Marie-Claude HIMMESOETE, Sébastien VERDRU pouvoir à Valérie JACQUINOT.

Absents : Bernard CRÉPIN, Céline FAGOT et Ludovic VAN WAESBERGE.

Secrétaire de séance : Coralie ADNOT.

Vu le code général des collectivités territoriales,
Après l’exposé de monsieur le maire expliquant le projet d’aménagement paysager du lavoir situé rue de Roussat à Mondant et les possibilités de subvention au titre des fonds Leader à hauteur de 64% du montant ht,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l’unanimité :

-approuve le projet d’un montant total de 14 263,50€ht détaillé de la manière suivante : petits travaux de maçonnerie par la mise en place de pavés 11 563,50€, mobilier urbain 1 200€ et végétaux 1 500€ permettant l’embellissement du lavoir et de son pourtour, et l’accueil de promeneurs (banc, boîte à livre)

-approuve le plan de financement présenté ci-dessus, et s’engage à assurer l’autofinancement restant après déduction de l’ensemble des contributions réellement obtenues

Le plan de financement :

	Montant
LEADER (FEADER)	9 128,64 € HT
Autofinancement de la commune	5 134,86 € HT
Total des dépenses	14 263,50€HT

- sollicite une aide au titre du programme LEADER 2014-2023 du Pays de Brie et Champagne

-autorise Monsieur Maire à signer tout document se rapportant à cette demande.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

051-215103557-20231017-2023-100121-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/10/2023

Publication : 26/10/2023

Le Maire



Etienne DHUICQ

Maire

